

**Assemblée générale**

Cinquante et unième session

Distr. Générale

4 février 1997
Original : anglais**Point 126 de l'ordre du jour****Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental**

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résumé

La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établie par le Conseil de sécurité le 29 avril 1991. Le présent rapport contient le projet de budget de la MINURSO pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998. Le montant brut des dépenses prévues pour cette période s'élève à 29 107 800 dollars (montant net : 27 308 400 dollars), ce qui représente, en chiffres bruts, une diminution de 9 % par rapport au budget de la période précédente (1er juillet 1996-30 juin 1997), approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 51/2 du 17 octobre 1996. Des diminutions sont prévues à toutes les rubriques, à l'exception de celles du personnel militaire et du personnel civil. Les ressources prévues doivent permettre de maintenir les effectifs de la MINURSO au niveau approuvé, à savoir 203 observateurs militaires, 27 autres militaires assurant des services d'appui et 9 observateurs de la police civile, un effectif civil composé de 167 personnes (102 fonctionnaires internationaux et 65 agents locaux) et 2 observateurs de l'Organisation de l'unité africaine.

Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale sont indiquées au paragraphe 20 du présent rapport. L'Assemblée devra notamment ouvrir un crédit d'un montant brut de 29 107 800 dollars (montant net : 27 308 400 dollars) pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, à mettre en recouvrement à raison d'un montant brut de 2 425 650 dollars (montant net : 2 275 700 dollars) par mois au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1 - 3	4
II. Mandat politique	4	4
III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution	5	4
IV. Administration financière	6 - 11	4
A. Exercice budgétaire	6	4
B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 30 juin 1997	7	5
C. État des contributions	8	5
D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	9 - 11	5
V. Remboursement des États qui fournissent des contingents	12	5
VI. Accord sur le statut de la Mission	13	6
VII. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998	14 - 17	6
VIII. Effectifs nécessaires	18	7
IX. Observations concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	19	7
X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session	20	7
 <i>Annexes</i>		
I. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998		8
II. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 : indications complémentaires		13
A. Paramètres budgétaires propres à la Mission		13
B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)		16
C. Dépenses prévues non renouvelables		21
D. Explications supplémentaires		26
III. Organigramme		33
IV. Contributions volontaires		34
V. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 30 juin 1997 (au 31 janvier 1997)		35

I. Introduction

1. La Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) a été établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991) du 29 avril 1991. Son mandat a été prorogé par des résolutions ultérieures du Conseil, dont la plus récente est la résolution 1084 (1996) du 27 novembre 1996, par laquelle il a été prorogé durant six mois, du 1er décembre 1996 au 31 mai 1997.
2. Dans sa résolution 51/2 du 17 octobre 1996, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 31 902 000 dollars (montant net : 30 132 000 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997, à mettre en recouvrement auprès des États Membres par tranche mensuelle d'un montant brut maximum de 2 658 500 dollars (soit un montant net de 2 511 000 dollars) au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission au-delà du 30 novembre 1996.
3. Depuis la présentation du dernier rapport sur le financement de la MINURSO (A/50/655/Add.2), le Secrétaire général a soumis au Conseil de sécurité les rapports S/1996/674 et Corr.1 du 20 août 1996 et S/1996/913 et Corr.1 du 5 novembre 1996 sur l'évolution de la situation au Sahara occidental. Dans ces rapports, le Secrétaire général a informé le Conseil de l'état du plan de règlement. Il l'a en outre informé que la réduction des effectifs du personnel militaire et du personnel civil de la MINURSO avait été opérée.

II. Mandat politique

4. Le mandat politique de la MINURSO reste tel qu'il est décrit à la section II du document A/50/655/Add.1 du 3 avril 1996.

III. Plan des opérations et ressources requises pour son exécution

5. On trouvera une description du plan des opérations et des ressources requises pour son exécution dans la section III du document A/50/655/Add.1.

IV. Administration financière

A. Exercice budgétaire

6. L'exercice budgétaire porte sur une période de 12 mois allant du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante, conformément à la section I de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994.

B. Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 30 juin 1997

7. Le montant total brut des ressources mises à la disposition de la MINURSO depuis sa création le 29 avril 1991 jusqu'au 30 juin 1997 s'élève à 278 328 700 dollars (montant net : 262 259 700 dollars). Sur ce total, les sommes portées au crédit des États Membres se sont élevées à 2 618 600 dollars en chiffres bruts (montant net : 2 217 800 dollars). Les dépenses pour la même période (dépenses réelles et coûts standard) se sont élevées à 256 317 200 dollars en chiffres bruts (montant net : 243 354 800 dollars). En attendant de disposer d'informations plus récentes, on a calculé les intérêts et revenus divers pour la période allant jusqu'au 15 mars 1996. Les informations pertinentes sont exposées en détail à l'annexe V au présent rapport.

C. État des contributions

8. Au 31 janvier 1997, un montant total de 249 353 905 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la période allant de la création de la MINURSO (29 avril 1991) jusqu'au 30 novembre 1996. Les contributions réglées pour cette période se sont élevées à 206 392 138 dollars. En outre, les contributions non réglées ont été réduites de 630 000 dollars conformément à la résolution 50/83 de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1995, ce qui laisse un déficit de 42 331 767 dollars.

D. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

9. Au paragraphe 13 de sa résolution 51/2, l'Assemblée générale a invité les États Membres à apporter à la Mission des contributions volontaires, tant en espèces que sous forme de services et de fournitures pouvant être acceptés par le Secrétaire général.
10. L'annexe IV au présent rapport contient des renseignements détaillés sur les contributions en nature attendues au cours de la période considérée des Gouvernements algérien et marocain et du Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Rio de Oro (Front Polisario). Le montant annuel de ces contributions est estimé à 478 600 dollars pour le Gouvernement algérien, 4 353 900 dollars pour le Gouvernement marocain et 300 000 dollars pour le Front Polisario. La réduction des effectifs de la Mission a été prise en compte dans ces chiffres.
11. Il n'a pas été créé de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Mission.

V. Remboursement des États qui fournissent des contingents

12. Des contingents sont actuellement fournis par le Gouvernement de la République de Corée, qui a été remboursé intégralement jusqu'au 30 juin 1996, selon les taux standard établis par l'Assemblée générale. On estime qu'un montant de 271 400 dollars reste dû pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 1996. On trouvera plus de précisions dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 **Montants dus aux gouvernements qui fournissent des contingents pour la période allant du 1er juillet au 30 décembre 1996**
(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total</i>
Traitements et indemnités	237,1
Indemnités versées aux spécialistes	17,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	16,8
Total	271,4

VI. Accord sur le statut de la Mission

13. Des accords sur le statut de la Mission ont été conclus entre l'ONU et les Gouvernements algérien, marocain et mauritanien. Conformément à ces accords, des locaux, du personnel et divers biens et services ont été fournis à la MINURSO, ainsi qu'il est indiqué à l'annexe IV.

VII. Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

14. Le montant brut des ressources à prévoir pour financer les opérations de la MINURSO pendant la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 est estimé à 29 107 800 dollars (montant net : 27 308 400 dollars) (voir annexe I). Pour calculer environ 28 % de ce montant, on a utilisé les ratios et coûts standard indiqués dans le Manuel des coûts standard et les 72 % restants concernent des dépenses propres à la Mission. Ces coûts et ratios propres à la Mission sont décrits en détail à l'annexe II.A.
15. Le budget proposé prévoit le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 autres militaires assurant des services d'appui et 9 observateurs de la police civile, un effectif composé de 167 personnes (102 fonctionnaires internationaux et 65 agents locaux) ainsi que 2 observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).
16. À des fins de comparaison, le projet de budget fait apparaître une diminution de 9 % en termes bruts (2 794 200 dollars) par rapport au budget de l'exercice précédent (1er juillet 1996-30 juin 1997) à toutes les rubriques à l'exception de celles du personnel militaire et du personnel civil. Les dépenses non renouvelables prévues au cours de la période considérée correspondent à de nouveaux achats et aux frais de transport du matériel d'autres missions et de la Base logistique des Nations Unies à Brindisi, pour remplacer du matériel usé ou endommagé. Compte tenu des tendances récentes en matière de dépenses, les dépenses renouvelables devraient être inférieures à celles de l'exercice précédent à toutes les rubriques à l'exception des dépenses de personnel militaire et de personnel civil et du fret aérien et de surface.
17. On trouvera à l'annexe II des informations supplémentaires concernant les prévisions de dépenses. L'annexe II.B donne une ventilation du montant annuel des dépenses courantes ainsi que le coût mensuel correspondant et l'annexe II.C présente les dépenses non renouvelables. On trouvera des informations supplémentaires dans l'annexe II.D.

VIII. Effectifs nécessaires

18. Comme le montre le tableau 2 ci-après, aucun changement n'est proposé au tableau des effectifs autorisés de la MINURSO, compte tenu des réductions opérées.

Tableau 2 **Effectifs actuels et proposés**

	<i>Effectifs actuels et proposés</i>
Secrétaire général adjoint	1
Sous-Secrétaire général	1
D-2	2
D-1	2
P-5	4
P-4	4
P-3	4
P-1/P-2	4
Services généraux	41
Service mobile	39
Total partiel	102
Personnel local	65
Total	167

IX. Observations concernant les recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

19. Les observations et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires n'appellent aucune nouvelle réponse.

X. Décisions que doit prendre l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session

20. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, l'Assemblée générale doit prendre les décisions suivantes à sa cinquante et unième session :
- a) Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Mission au cours de la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998, un crédit d'un montant brut de 29 107 800 dollars (montant net : 27 308 400 dollars);
 - b) Mettre en recouvrement le montant brut de 29 107 800 dollars (montant net : 27 308 400 dollars) par tranche mensuelle d'un montant brut de 2 425 650 dollars (montant net : 2 275 700 dollars) au cas où le Conseil de sécurité décidait de proroger le mandat de la MINURSO au-delà du 31 mai 1997.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>			
	<i>1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Total (3+4)</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Dépenses courantes</i>
1. Personnel militaire				
<i>a) Observateurs militaires</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	4 882,0	4 445,7	—	4 445,7
Frais de voyage	750,0	913,5	—	913,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	45,0	40,6	—	40,6
Total partiel	5 677,0	5 399,8	—	5 399,8
<i>b) Contingents</i>				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	127,0	254,6	—	254,6
Détente et loisirs	—	2,9	—	2,9
Rations	1 196,0	1 217,7	—	1 217,7
Indemnité journalière	5,0	9,3	—	9,3
Indemnité de subsistance (missions)	175,0	153,3	—	153,3
Déploiement, relève et rapatriement	103,0	211,5	—	211,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	10,0	18,2	—	18,2
Total partiel	1 616,0	1 867,5	—	1 867,5
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>				
Matériel appartenant aux contingents	27,0	107,8	—	107,8
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	96,0	95,6	—	95,6
Total partiel	123,0	203,4	—	203,4
Total, rubrique 1	7 416,0	7 470,7	—	7 470,7
2. Personnel civil				
<i>a) Police civile</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	197,0	197,1	—	197,1
Frais de voyage	35,0	40,5	—	40,5
Indemnité d'habillement et d'équipement	2,0	1,8	—	1,8
Total partiel	234,0	239,4	—	239,4
<i>b) Personnel international et personnel local</i>				
Traitements du personnel international	5 088,0	5 184,4	—	5 184,4
Traitements du personnel local	565,0	565,7	—	565,7
Consultants	66,0	65,7	—	65,7
Heures supplémentaires	—	—	—	—
Personnel temporaire	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>			
	<i>1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Total (3+4)</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Dépenses courantes</i>
Dépenses communes de personnel	3 375,0	3 443,8	—	3 443,8
Indemnité de subsistance (missions)	2 223,0	2 222,8	—	2 222,8
Autres voyages autorisés	84,0	81,2	—	81,2
Total partiel	11 401,0	11 563,6	—	11 563,6
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	—	—	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	44,0	43,8	—	43,8
Voyages autorisés	—	7,0	—	7,0
Total partiel	44,0	50,8	—	50,8
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—
Total, rubrique 2	11 679,0	11 853,8	—	11 853,8
3. Locaux/hébergement				
Location de locaux	91,0	99,6	—	99,6
Aménagement et rénovation des locaux	40,0	36,0	—	36,0
Fournitures d'entretien	24,0	18,0	—	18,0
Services d'entretien	15,0	12,0	—	12,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	91,0	78,0	—	78,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	25,0	—	—	—
Total, rubrique 3	286,0	243,6	—	243,6
4. Remise en état des infrastructures	—	—	—	—
5. Transports				
Achat de véhicules	—	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—	—
Matériel d'atelier	11,0	20,0	20,0	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	266,0	240,0	—	240,0
Carburant et lubrifiants	567,0	504,0	—	504,0
Assurance	54,0	65,7	—	65,7
Total, rubrique 5	898,0	829,7	20,0	809,7
6. Opérations aériennes				
<i>a) Hélicoptères</i>				
Location/affrètement	1 620,0	1 620,0	—	1 620,0
Carburant et lubrifiants	1 634,0	1 633,5	—	1 633,5
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>			
	<i>1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Total (3+4)</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Dépenses courantes</i>
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—
Total partiel	3 254,0	3 253,5	—	3 253,5
<i>b) Avions</i>				
Location/affrètement	1 185,0	1 145,3	—	1 145,3
Carburant et lubrifiants	2 278,0	1 320,0	—	1 320,0
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	5,0	9,9	—	9,9
Total partiel	3 468,0	2 475,2	—	2 475,2
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	—	—	—	—
<i>d) Autres dépenses</i>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	32,0	30,0	—	30,0
Citernes à carburant	—	—	—	—
Total partiel	32,0	30,0	—	30,0
Total, rubrique 6	6 754,0	5 758,7	—	5 758,7
7. Opérations navales	—	—	—	—
8. Transmissions				
<i>a) Éléments complémentaires</i>				
Matériel de transmissions	30,0	25,0	25,0	—
Pièces de rechange et fournitures	150,0	120,0	—	120,0
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	336,0	285,6	—	285,6
Total partiel	516,0	430,6	25,0	405,6
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>	—	—	—	—
Total, rubrique 8	516,0	430,6	25,0	405,6
9. Matériel divers				
Mobilier de bureau	—	10,0	10,0	—
Matériel de bureau	—	5,0	5,0	—
Matériel informatique	—	10,0	10,0	—
Groupes électrogènes	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>			
	<i>1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Total (3+4)</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Dépenses courantes</i>
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—
Autre matériel divers	133,0	35,0	35,0	—
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	262,0	239,6	—	239,6
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
Total, rubrique 9	395,0	299,6	60,0	239,6
10. Fournitures et services				
<i>a) Services divers</i>				
Vérification des comptes	131,0	34,9	—	34,9
Services contractuels	5,0	39,6	—	39,6
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	—	—	—	—
Services et traitements médicaux	—	—	—	—
Demandes d'indemnisation et règlements	—	—	—	—
Dépenses de représentation	1,0	1,0	—	1,0
Autres services divers	12,0	12,0	—	12,0
Total partiel	149,0	87,5	—	87,5
<i>b) Fournitures diverses</i>				
Papeterie et fournitures de bureau	144,0	120,0	—	120,0
Fournitures médicales	120,0	60,0	—	60,0
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	72,0	60,0	—	60,0
Abonnements	4,0	4,2	—	4,2
Fournitures électriques	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	17,0	6,0	—	6,0
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes d'état-major	—	—	—	—
Intendance et magasins	78,0	60,0	—	60,0
Total partiel	435,0	310,2	—	310,2
Total, rubrique 10	584,0	397,7	—	397,7
11. Fournitures et services liés aux élections	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 1997 au 30 juin 1998</i>			
	<i>1er juillet 1996 au 30 juin 1997</i>	<i>Total (3+4)</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Dépenses courantes</i>
12. Programmes d'information	—	—	—	—
13. Programmes de formation	—	—	—	—
14. Programmes de déminage	—	—	—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	—	—	—	—
16. Fret aérien et de surface				
Transport du matériel appartenant aux contingents	316,0	—	—	—
Transport aérien militaire	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	24,0	24,0	—	24,0
Total, rubrique 16	340,0	24,0	—	24,0
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	—	—	—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 264,0	—	—	—
19. Contributions du personnel				
Personnel international	1 634,0	1 662,8	—	1 662,8
Personnel local	136,0	136,0	—	136,6
Total, rubrique 19	1 770,0	1 799,4	—	1 799,4
Total, rubriques 1 à 19	31 902,0	29 107,8	105,0	29 002,8
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 770,0)	(1 799,4)	—	(1 799,4)
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)	—	—	—	—
Total, rubriques 20 et 21	(1 770,0)	(1 799,4)	—	(1 799,4)
Total brut	31 902,0	29 107,8	105,0	29 002,8
Total net	30 132,0	27 308,4	105,0	27 203,4
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)	—	—	—	—
Total des ressources	30 132,0	27 308,4	105,0	27 203,4

Annexe II
Prévisions de dépenses pour la période
allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 1998 :
indications complémentaires

A. Paramètres budgétaires propres à la Mission

Description	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	
1. Indemnité de subsistance (missions)	60		60	Inchangé
2. Frais de voyage (aller simple)				
Observateurs militaires	1 950		2 250	Voir section D de la présente annexe
Contingents	2 150		2 250	Idem
Police civile	1 950		2 250	Idem
3. Personnel militaire				
Observateurs militaires	207	203		Idem
Personnel sanitaire	15	—		Idem
Soutien logistique	—	20		Idem
Personnel de service	8	7		Idem
4. Rations (par jour)				
Rations (produits frais et autres)	10		10	Inchangé
Eau en bouteille	2		2	Idem
5. Personnel civil				
Police civile	9	9		Idem
Personnel international	102	102		Idem
Personnel local	65	65		Idem
Observateurs de l'OUA	2	2		Idem
6. Personnel local				
Traitements nets	724		725	Idem
Dépenses communes de personnel	117		117	Idem
Contributions du personnel	174		174	Idem
7. Location de locaux				
Dépôt de ravitaillement principal	6 100		6 800	Coûts de location plus importants que prévu
Atelier de Samara	1 500		1 500	Inchangé
8. Aménagement et rénovation des locaux	4 500		3 000	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
9. Fournitures d'entretien	2 000		1 500	Idem

Description	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût	
			journalier ou coût unitaire (En dollars des États-Unis)	
10. Services d'entretien	1 250		1 000	Idem
11. Éclairage, chauffage, énergie et eau				
Électricité	5 000		5 000	Idem
Gaz propane (combustible de cuisine)	2 500		1 500	Idem
Carburant pour groupes électrogènes	—		—	Compris dans les frais d'électricité
12. Véhicules				
Véhicules civils	190	184		Nombre de véhicules et dépenses inférieures aux prévisions
Véhicules militaires	8	8		Inchangé
Remorques appartenant à l'ONU	19	18		Idem
13. Pièces de rechange, réparations et entretien	22 840		20 000	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
14. Carburant	47 250		42 000	Nombre de véhicules inférieur aux prévisions
15. Assurance				
Véhicules civils	4 500		5 250	Coût de l'assurance plus important que prévu
Véhicules militaires	167		210	Idem
16. Hélicoptères				
MI-8	3	3		
Heures de base (70 par appareil)	36 000		36 000	Inchangé
Heures supplémentaires (30 par appareil)	9 000		9 000	Idem
Carburant (par appareil)	41 250		41 250	Idem
Assurance (par appareil)	—		—	Idem
17. Avions				
Antonov AN-26	2	2		
Heures de base (75 par appareil)	39 375		37 720	Montant calculé sur la base des tarifs en vigueur
Heures supplémentaires (50 par appareil)	10 000		10 000	Inchangé
Carburant (total)	189 820		110 000	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
Assurance	415		825	Voir section D de la présente annexe
18. Autres dépenses				
Droits d'atterrissage et manutention au sol	2 700		2 500	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
19. Transmissions				
Pièces de rechange, réparations et entretien	12 500		10 000	Idem

Description	Prévisions de dépenses			Explication
	Prévision antérieure	Effectif moyen	Coût journalier ou coût unitaire Coût mensuel Coût annuel (En dollars des États-Unis)	
20. Communications par réseaux commerciaux				
Location d'un répéteur	15 000		7 500	Part moins importante que prévu
Terminaux INMARSAT A et M	7 000		9 800	Utilisation plus importante que prévu
Communications téléphoniques locales	3 000		4 000	Idem
Télex, frais postaux et valise diplomatique	3 500		2 500	Besoins moins importants que prévu
21. Matériel divers				
Pièces de rechange, réparations et entretien	21 800		20 000	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
22. Vérification des comptes	11 000		2 900	Montant calculé au prorata de la période allant de janvier à juin 1998
23. Services contractuels				
Blanchissage	400		500	Coût des services plus important que prévu
Techniciens (12)	—		1 800	Nouveau montant requis pour des services fournis auparavant à titre de contribution volontaire
Cuisiniers (10)	—		1 000	Idem
24. Dépenses de représentation	100		100	Inchangé
25. Autres services divers	1 000		1 000	Idem
26. Fournitures diverses				
Papeterie et fournitures de bureau	12 000		10 000	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
Fournitures médicales	10 000		5 000	Idem
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	6 000		5 000	Idem
Abonnements	300		350	Coûts plus importants que prévu
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	1 400		500	Montant calculé sur la base des dépenses récentes
Intendance et magasins	6 500		5 000	Idem
27. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	2 000		2 000	Idem

B. Répartition mensuelle des ressources (dépenses courantes)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Nombre</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
1. Personnel militaire			
<i>a) Observateurs militaires</i>			
<i>Ressources nécessaires</i>			
Observateurs militaires	203		
Rapatriements	203		
<i>Dépenses prévues</i>			
Indemnité de subsistance (missions)		370,5	4 445,7
Frais de voyage		76,1	913,5
Indemnité d'habillement et d'équipement		3,4	40,6
Total partiel		450,0	5 399,8
<i>b) Contingents</i>			
<i>Ressources nécessaires</i>			
Personnel de service	7		
Soutien logistique	20		
Total partiel	27		
<i>Ressources nécessaires (nombre de voyages)</i>			
Relève	27		
<i>Dépenses prévues</i>			
Remboursement aux gouvernements aux taux standard		21,2	254,6
Détente et loisirs		0,2	2,9
Rations		101,5	1 217,7
Indemnité journalière		0,8	9,3
Indemnité de subsistance (missions)		12,8	153,3
Déploiement, relève et rapatriement		17,6	211,5
Indemnité d'habillement et d'équipement		1,5	18,2
Total partiel		155,6	1 867,5
<i>c) Autres dépenses afférentes aux contingents</i>			
Matériel appartenant aux contingents		9,0	107,8
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité		8,0	95,6
Total partiel		17,0	203,4
Total, rubrique 1		622,6	7 470,7
2. Personnel civil			
<i>a) Police civile</i>			
<i>Ressources nécessaires</i>			
Police civile	9		

	<i>Nombre</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
<i>Dépenses prévues</i>			
Indemnité de subsistance (missions)		16,4	197,1
Frais de voyage		3,4	40,5
Indemnité d'habillement et d'équipement		0,2	1,8
Total partiel		20,0	239,4
<i>b) Personnel international et personnel local</i>			
<i>Ressources nécessaires</i>			
Secrétaire général adjoint	1		
Sous-Secrétaire général	1		
D-2	2		
D-1	2		
P-5	4		
P-4	4		
P-3	4		
P-2	4		
Service mobile	39		
Services généraux (1re classe)	—		
Services généraux (Autres classes)	41		
Service de sécurité	—		
Total partiel	102		
Personnel local	65		
Consultants	1		
<i>Dépenses prévues</i>			
Traitements du personnel international		432,0	5 184,4
Traitements du personnel local		47,1	565,7
Consultants		5,5	65,7
Heures supplémentaires		—	—
Personnel temporaire		—	—
Dépenses communes de personnel		287,0	3 443,8
Indemnité de subsistance (missions)		185,2	2 222,8
Autres voyages autorisés		6,8	81,2
Total partiel		963,6	11 563,6
<i>c) Personnel contractuel international</i>		—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>		—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>			
Indemnité de subsistance (missions)		3,7	43,8
Frais de voyage		0,6	7,0
Total partiel		4,3	50,8
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>		—	—
Total, rubrique 2		987,9	11 853,8

	<i>Nombre</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
3. Locaux/hébergement			
Location de locaux	8,3	8,3	99,6
Aménagement et rénovation des locaux	3,0	3,0	36,0
Fournitures d'entretien	1,5	1,5	18,0
Services d'entretien	1,0	1,0	12,0
Éclairage, chauffage, énergie et eau	6,5	6,5	78,0
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	—	—
Total, rubrique 3		20,3	243,6
4. Remise en état des infrastructures		—	—
5. Transports			
Achat de véhicules	—	—	—
Location de véhicules	—	—	—
Matériel d'atelier	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	20,0	20,0	240,0
Carburant et lubrifiants	42,0	42,0	504,0
Assurance	5,5	5,5	65,7
Total, rubrique 5		67,5	809,7
6. Opérations aériennes			
<i>a) Hélicoptères</i>			
Location/affrètement	135,0	135,0	1 620,0
Carburant et lubrifiants	136,1	136,1	1 633,5
Déploiement/retrait	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—
Total partiel		271,1	3 253,5
<i>b) Avions</i>			
Location/affrètement	95,4	95,4	1 145,3
Carburant et lubrifiants	110,0	110,0	1 320,0
Déploiement/retrait	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	0,8	0,8	9,9
Total partiel		206,2	2 475,2
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>		—	—
<i>d) Autres dépenses</i>			
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	2,5	2,5	30,0
Citernes à carburant	—	—	—
Total partiel		2,5	30,0
Total, rubrique 6		479,8	5 758,7

	<i>Nombre</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
7. Opérations navales		—	—
8. Transmissions			
<i>a) Éléments complémentaires</i>			
Matériel de transmissions		—	—
Pièces de rechange et fournitures		10,0	120,0
Matériel d'atelier et d'essai		—	—
Communications par réseaux commerciaux		23,8	285,6
Total partiel		33,8	405,6
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>		—	—
Total, rubrique 8		33,8	405,6
9. Matériel divers			
Mobilier de bureau		—	—
Matériel de bureau		—	—
Matériel informatique		—	—
Groupes électrogènes		—	—
Matériel d'observation		—	—
Citernes à essence et débitmètres		—	—
Citernes à eau et fosses septiques		—	—
Matériel médical et dentaire		—	—
Matériel d'hébergement		—	—
Matériel de réfrigération		—	—
Autre matériel divers		—	—
Matériel pour la défense des périmètres		—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien		20,0	239,6
Matériel d'épuration de l'eau		—	—
Total, rubrique 9		20,0	239,6
10. Fournitures et services			
<i>a) Services divers</i>			
Vérification des comptes		2,9	34,9
Services contractuels		3,3	39,6
Services informatiques		—	—
Services de sécurité		—	—
Services et traitements médicaux		—	—
Demandes d'indemnisation et règlements		—	—
Dépenses de représentation		0,1	1,0
Autres services divers		1,0	12,0
Total partiel		7,3	87,5
<i>b) Fournitures diverses</i>			
Papeterie et fournitures de bureau		10,0	120,0
Fournitures médicales		5,0	60,0
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage		5,0	60,0
Abonnements		0,4	4,2

	<i>Nombre</i>	<i>Coût mensuel</i>	<i>Coût annuel</i>
Fournitures électriques		—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules		—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants		0,5	6,0
Fournitures pour la défense des périmètres		—	—
Cartes d'état-major		—	—
Intendance et magasins		5,0	60,0
Total partiel		25,9	310,2
Total, rubrique 10		33,2	397,7
11. Fournitures et services liés aux élections		—	—
12. Programmes d'information		—	—
13. Programmes de formation		—	—
14. Programmes de déminage		—	—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation		—	—
16. Fret aérien et de surface			
Transport du matériel appartenant aux contingents		—	—
Transport aérien militaire		—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées		2,0	24,0
Total, rubrique 16		2,0	24,0
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)		—	—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix		—	—
19. Contributions du personnel			
Personnel international		139,0	1 662,8
Personnel local		11,0	136,6
Total, rubrique 19		150,0	1 799,4
Total, rubriques 1 à 19		2 417,1	29 002,8
20. Recettes provenant des contributions du personnel		(150,0)	(1 799,4)
21. Contributions volontaires en nature (prévues au budget)		—	—
Total, rubriques 20 et 21		(150,0)	(1 799,4)
Total brut		2 417,1	29 002,8
Total net		2 267,1	27 203,4
22. Contributions volontaires en nature (non prévues au budget)		—	—
Total des ressources		2 267,1	27 203,4

C. Dépenses prévues non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaire</i>	<i>Nombre total d'unités à acheter (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total (4) x (5)</i>
1. Personnel militaire						—
2. Personnel civil						—
3. Locaux/hébergement						—
Location de locaux						—
Aménagement et rénovation des locaux						—
Fournitures d'entretien						—
Services d'entretien						—
Éclairage, chauffage, énergie et eau						—
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués						—
Unité de logement (capacité 22 personnes)	10					—
Unité de logement (capacité 32 personnes)	2					—
Unité-hygiène	18					—
Cantines ou mess	11					—
Bureaux	6					—
Installations frigorifiques	22					—
Conteneurs de stockage (6 mètres)	7					—
Ateliers	10					—
Conteneurs maritimes (12 mètres)	49					—
Total partiel						—
Total, rubrique 3						—
4. Remise en état des infrastructures						—
5. Transports						—
Achat de véhicules						—
4 x 4	109					—
Berlines légères	11					—
Berlines moyennes	10					—
Berlines lourdes	3					—
Autocars légers	10					—
Autocars moyens	2					—
Chariots élévateurs à fourche	5					—
Pick-up légers	26					—
Camions moyens	8					—
	184					—

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaire</i>	<i>Nombre total d'unités à acheter (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total (4) x (5)</i>
Remorques (eau)	4					—
Remorques (marchandises)	14					—
Total partiel	202					—
Location de véhicules						—
Matériel d'atelier						
Cric	4	4	1		800	4 000
Machine à rectifier les soupapes	—		1		4 000	4 000
Palan pour moteur	1		4		1 750	7 000
Pistolet graisseur	3		1		400	400
Distributeur d'huile	2		1		500	500
Machine à rectifier les tambours et disques des freins	—		1		4 100	4 100
Total partiel						20 000
Pièces de rechange, réparations et entretien						—
Carburants et lubrifiants						—
Assurance						—
Total, rubrique 5						20 000
6. Opérations aériennes						—
7. Opérations navales						—
8. Transmissions						
<i>a) Éléments complémentaires</i>						
<i>Matériel de transmissions</i>						
Matériel VHF						
Radios mobiles	206	10			450	4 500
Radios portatives	175	10			500	5 000
Répéteurs	37					
Récepteurs d'appels	90					
Matériel HF						
Stations fixes (McKay)	21					
Radios mobiles	—		30		6 000	180 000
Radios portatives (Codan)	74					
Radios portatives	55					
Émetteurs-récepteurs Micon XR	124					
Matériel satellite						
Stations INMARSAT A	10					
Stations INMARSAT M	—					
Stations terriennes	2					
Systèmes de positionnement universel	91					

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaire</i>	<i>Nombre total d'unités à acheter (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total (4) x (5)</i>
Matériel téléphonique						
Liaisons téléphoniques rurales	8	2			9 000	18 000
Appareils téléphoniques PABX	3					
Appareils téléphoniques	169	10			50	500
Matériel divers						
Cryptofax	4					
Cryptovox	2					
Télécopieurs	19					
Panneaux solaires	72					
Blocs d'alimentation non interruptible, 10 kVA	3					
Pièces de rechange et fournitures						—
Matériel d'atelier et d'essai						—
Communications par réseaux commerciaux						—
Total partiel						208 000
Fret (12 %)						25 000
Total partiel						233 000
<i>À déduire : stock disponible</i>						(208 000)
Total partiel, rubrique a)						25 000
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>						—
Total, rubrique 8						25 000
9. Matériel divers						
Mobilier de bureau						10 000
Matériel de bureau						5 000
Machines à écrire électriques	39					
Photocopieuses	80					
Télécopieurs	39					
Magasins d'alimentation en papier pour ordinateur	7					
Imprimantes Microline Data	6					
Total partiel						15 000
Matériel informatique						
Ordinateurs de bureau	332					
Ordinateurs portatifs	55					
Serveurs de réseau local	2					

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	<i>Nombre actuel</i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplémentaire</i>	<i>Nombre total d'unités à acheter (2) + (3)</i>	<i>Coût unitaire</i>	<i>Coût total (4) x (5)</i>
Imprimantes, tous types	194					
Blocs d'alimentation non interruptible	329					
Total partiel						10 000
Groupes électrogènes						
5,0 kVA	17					
13,8 kVA	5					
14 kVA	3					
16,4 kVA	1					
18 kVA	6					
22 kVA	2					
38 kVA	6					
42 kVA	2					
47 kVA	4					
60 kVA	5					
63 kVA	1					
85 kVA	7					
86 kVA	2					
100 kVA	7					
110 kVA	2					
125 kVA	4					
150 kVA	2					
160 kVA	2					
188 kVA	1					
Total partiel						—
Matériel d'observation						
Jumelles d'observation	28					
Jumelles, 20 x 120	12					
Total partiel						—
Citernes à essence et débitmètres						
Citernes à eau et fosses septiques						
Matériel médical et dentaire						
Matériel d'hébergement						
Matériel de réfrigération						
Autres matériels divers						
Aspirateurs		10			300	3 000
Matériel de lutte contre l'incendie						5 000
Machines à laver		6			1 000	6 000
Congélateurs-bahut		6			1 000	6 000

D. Explications supplémentaires

1. Observateurs militaires

- a) *Effectifs autorisés.* Le plan opérationnel pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 prévoyait à l'origine des effectifs de 207 observateurs et 23 membres du personnel de soutien, ces derniers consistant en 15 membres du personnel sanitaire et 8 membres du personnel de service. Pour des raisons opérationnelles, la composante militaire a été configurée de façon à comprendre 203 observateurs militaires, 20 membres du personnel sanitaire et 7 membres du personnel de service.
- b) *Indemnités de subsistance (missions).* Le montant prévu a été calculé pour les effectifs autorisés de 203 observateurs militaires, au taux de 60 dollars par personne et par jour. La diminution découle du fait i) que le nombre d'observateurs est moins élevé que prévu (207) et ii) qu'il n'a pas été nécessaire de déployer 15 membres du personnel sanitaire militaire parce que l'on a continué à déployer un nombre réduit de membres du personnel de soutien sanitaire.
- c) *Frais de voyage.* Un montant est prévu pour la relève de 203 observateurs, au taux moyen de 4 500 dollars par personne et par relève. L'augmentation par rapport à la période précédente est due au nombre plus élevé des relèves et au coût moyen plus élevé de la relève, sur la base de la structure des dépenses effectives récentes.
- d) *Indemnité d'habillement et d'équipement.* Le montant prévu se rapporte à 203 observateurs, au taux de 200 dollars par personne et par an. La diminution par rapport à la période précédente reflète la diminution du nombre des observateurs au cours de l'exercice budgétaire (203 au lieu de 207 observateurs au cours de la période précédente).

2. Contingents

- a) *Effectif autorisé.* Du fait de la réduction des effectifs militaires de la MINURSO, il était prévu à l'origine de remplacer l'unité de soutien sanitaire comprenant 40 personnes par 15 membres du personnel sanitaire militaire. Toutefois, ce plan a été révisé en vue de maintenir l'unité de soutien sanitaire réduite à 20 personnes au lieu de déployer 15 membres du personnel militaire. En outre, le personnel de service a été réduit de huit à sept personnes.
- b) *Remboursement aux gouvernements aux taux standard.* Le montant prévu correspond à 20 membres du personnel de soutien sanitaire aux taux standard de 988 dollars par personne et par mois en tant que traitement de base (237 100 dollars) et 291 dollars (par mois) en tant que prime de spécialiste versée à 25 % des effectifs (17 500 dollars). L'augmentation par rapport à la période précédente est due au fait que le montant pour la période précédente était basé sur le rapatriement prévu de 40 membres du personnel de soutien sanitaire au 1er octobre 1996.
- c) *Détente et loisirs.* Un montant est prévu en vue de verser une prime de mission à 20 membres du personnel de soutien sanitaire à raison de sept jours par personne pour six mois de service au taux de 10,50 dollars par personne et par jour. Aucun montant n'a été prévu au cours de la période précédente du fait qu'il était prévu de rapatrier le personnel de soutien sanitaire avant l'achèvement d'une période de service de six mois.
- d) *Rations.* Le montant prévu correspond aux rations pour 280 personnes en moyenne, dont on prévoit qu'elles seront en poste en dehors du quartier général de la Mission, à raison de 9,50 dollars par personne et par jour (970 900 dollars), à l'eau en bouteille pour 343 militaires et personnel civil à raison d'une consommation moyenne de deux bouteilles et demie par personne et par jour d'un coût de 57 cents par bouteille (178 400 dollars) et de l'eau en bouteille supplémentaire pour les bases d'opérations des équipes d'observateurs, à raison de 10 000 bouteilles par mois en moyenne et de 57 cents par bouteille (68 400 dollars). Le nombre de personnes pour lesquelles les rations sont prévues est moins élevé qu'au cours de la période précédente, mais le montant est plus élevé parce que le coût de l'eau en bouteille a augmenté (57 cents au lieu de 50 cents au cours de la période précédente) et parce qu'il a fallu acheter de l'eau en bouteille supplémentaire pour les bases d'opérations des équipes d'observateurs pour la cuisine, la consommation des équipages de passage et les groupes électrogènes,

afin de prévenir tout dégât du matériel à même de résulter de la teneur élevée de l'eau locale en sel et en minéraux.

- e) *Indemnité journalière*. Le montant prévu correspond au versement de l'indemnité à 20 membres du personnel de soutien sanitaire, au taux de 1,28 dollar par personne et par jour. L'augmentation est due à la continuation du déploiement de l'unité de soutien sanitaire réduite.
 - f) *Indemnité de subsistance (missions)*. Un montant est prévu en vue de verser l'indemnité à sept membres du personnel de service, au taux de 60 dollars par personne et par jour. La diminution par rapport à la période précédente s'explique par la réduction du personnel de service, passé de huit à sept personnes.
 - g) *Déploiement, relève et rapatriement*. Les dépenses prévues sont calculées pour deux relèves semestrielles de 20 membres du personnel de soutien sanitaire, à raison de 4 500 dollars en moyenne par relève (180 000 dollars) et la relève annuelle de sept membres du personnel de service, à raison de 4 500 dollars en moyenne par relève (31 500 dollars). L'augmentation par rapport à la période précédente est due au coût moyen plus élevé de la relève (4 500 dollars au lieu de 3 900 dollars pendant la période précédente) et à la continuation du déploiement de 20 membres du personnel de soutien sanitaire alors qu'il était prévu de rapatrier 40 membres du personnel de soutien sanitaire au cours de la période précédente.
 - h) *Indemnité d'habillement et d'équipement*. Le montant prévu doit permettre de verser une indemnité d'habillement et d'équipement à 20 membres du personnel de soutien sanitaire à raison de 65 dollars par personne et par mois pour l'ensemble des vêtements et du matériel et 5 dollars par personne pour les armes et les munitions personnelles (16 800 dollars) ainsi qu'à sept membres du personnel de service, à raison de 200 dollars par personne et par mois (1 400 dollars). Les ressources prévues sont moins élevées pour les membres du personnel de service, mais l'augmentation nette est due à la continuation du déploiement du personnel de soutien sanitaire.
3. *Autres dépenses afférentes au personnel militaire*
- a) *Matériel appartenant aux contingents*. Les dépenses prévues doivent couvrir le remboursement aux gouvernements qui fournissent des contingents, l'utilisation de véhicules et autres matériels au taux de 10 % de la valeur estimative totale inscrite au budget (1 078 129 dollars). L'augmentation par rapport à la période précédente découle du fait que le rapatriement du personnel de soutien sanitaire ayant été prévu pour le 1er octobre 1996, le montant prévu au cours de la période précédente ne concernait que les trois mois allant du 1er juillet au 30 septembre 1996.
 - b) *Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité*. Le montant prévu correspond à 1 % de l'effectif total (239 personnes — 230 militaires et 9 observateurs de la police civile) à raison de 40 000 dollars par cas.
4. *Police civile*
- a) *Indemnité de subsistance (missions)*. Le montant prévu est calculé pour neuf observateurs de la police civile, au taux de 60 dollars par personne et par jour, pour l'ensemble de la période.
 - b) *Frais de voyage*. Les dépenses prévues doivent permettre de couvrir la relève annuelle de neuf observateurs de la police civile, à raison de 4 500 dollars par personne par relève. L'augmentation par rapport à la période précédente est due au fait que le coût moyen de la relève (4 500 dollars) est plus élevé que prévu (3 900 dollars).
 - c) *Indemnité d'habillement et d'équipement*. Le montant prévu doit permettre de verser l'indemnité à neuf observateurs de la police civile, au taux standard de 200 dollars par personne et par an.
5. *Personnel international et personnel local*
- a) *Traitements du personnel international*. Les dépenses prévues sont calculées pour les 102 postes internationaux actuellement autorisés, en partant de l'hypothèse que tous les postes seront pourvus. L'augmentation par rapport à la période précédente est due à une mise à jour des coûts salariaux standard pour 1997.

- b) *Traitements du personnel local.* Les prévisions de dépenses sont calculées en partant de l'hypothèse que les 65 postes locaux actuellement autorisés seront pourvus.
- c) *Consultants.* Le montant prévu correspond aux coûts du contrat de louage de services conclu entre l'ONU et le juriste indépendant, engagé sur la base des services effectifs. L'accord prévoit un maximum de 90 jours de travail par période de six mois, au taux de 365 dollars par jour de travail. Ainsi, pour la période considérée, un montant a été prévu concernant un total de 180 jours de travail.
- d) *Dépenses communes de personnel.* Les prévisions de dépenses sont calculées sur la base de 102 postes internationaux (3 352 800 dollars) et 65 postes locaux (91 000 dollars). Les ressources nécessaires pour les postes locaux demeurent inchangées et l'augmentation par rapport à la période précédente est due à l'utilisation des coûts salariaux standard mis à jour pour les postes internationaux.
- e) *Indemnité de subsistance (missions).* Le montant prévu doit permettre de verser l'indemnité à 102 membres du personnel international au coût de 60 dollars par personne et par jour pendant la période considérée.
- f) *Autres voyages autorisés.* Les ressources prévues doivent permettre de couvrir les frais de voyage indiqués ci-après : i) un voyage aller retour (une personne pendant 15 jours) de New York à la zone de la mission, effectué par un vérificateur interne des comptes (6 000 dollars); ii) quatre voyages aller retour (une personne et sept jours par voyage) entre la zone de la mission et New York pour des consultations politiques (deux voyages) et administratives (deux voyages) (18 700 dollars); iii) quatre voyage aller retour (une personne et sept jours par voyage) entre New York et la zone de la mission pour des consultations administratives et d'assistance technique (deux voyages) et politique (deux voyages) (11 400 dollars); iv) quatre voyages aller retour entre Athènes et la zone de la mission effectués par le juriste indépendant (20 000 dollars); v) un voyage aller retour d'une durée de cinq jours effectué par un médecin entre New York et la zone de la mission (2 800 dollars); vi) deux voyages aller retour (une personne et sept jours par voyage) afin de prêter un concours au juriste indépendant (5 700 dollars); et vii) une indemnité journalière de subsistance pour des voyages de deux jours que deux personnes doivent effectuer dans la zone de la mission à des fins administratives et logistiques (16 600 dollars).
6. *Personnel fourni par des gouvernements*
- a) *Indemnité de subsistance (missions).* Le montant prévu peut permettre de couvrir le versement d'indemnités à deux observateurs de l'OUA au taux de 60 dollars par personne et par jour pendant la période considérée.
- b) *Voyages autorisés.* Le montant prévu correspond à une relève annuelle de deux observateurs, à raison d'un coût moyen de 3 500 dollars par personne et par relève.
7. *Locaux/hébergement*
- a) *Location de locaux.* Le montant prévu correspond à la poursuite de la location du dépôt central à Laayoune, à raison de 6 800 dollars par mois (81 600 dollars) et de l'atelier à Samara, à raison de 1 500 dollars par mois (18 000 dollars). Les ressources prévues sont plus élevées que pendant la période précédente du fait de l'augmentation du loyer du dépôt central.
- b) *Aménagement et rénovation des locaux.* Le montant prévu servira à couvrir les petits aménagements et rénovations effectués au siège de la mission et à 10 bases d'opérations des équipes d'observateurs, à raison de 3 000 dollars par mois en moyenne. Ce montant, basé sur la structure des dépenses récentes, reflète une réduction de 4 500 dollars par mois du montant prévu auparavant.
- c) *Fournitures et entretien.* Le montant prévu, qui correspond aux dépenses liées au siège de la mission et à 10 bases d'opérations des équipes d'observateurs, à raison de 1 500 dollars par mois, montant basé sur la structure des dépenses récentes, qui reflète une diminution de 2 000 dollars par mois par rapport au montant prévu antérieurement.
- d) *Services d'entretien.* Le montant permet de couvrir les frais de gardiennage et d'entretien des sols des installations de la mission, à raison de 1 000 dollars par mois en moyenne, montant basé sur la

structure des dépenses récentes, qui reflète une réduction de 1 250 dollars par mois par rapport au montant prévu antérieurement.

- e) *Éclairage, chauffage, énergie et eau.* Le montant prévu correspond à l'électricité et aux autres sources d'énergie, y compris le carburant pour les groupes électrogènes à raison de 5 000 dollars par mois en moyenne (60 000 dollars) et le combustible de cuisine (gaz butane), à raison de 250 cylindres (à 6 dollars) par mois en moyenne (18 000 dollars). Sur la base de la structure des dépenses récentes, les ressources nécessaires devraient être moins importantes que pendant la période précédente.

8. *Transports*

- a) *Dotation en véhicules.* Un parc total de 210 véhicules est proposé pour la période considérée, comprenant 202 véhicules appartenant aux Nations Unies (184 véhicules routiers et 18 caravanes et remorques) et 8 véhicules appartenant aux contingents. Il avait été prévu de rapatrier les véhicules appartenant aux contingents lors de la période précédente, mais ces véhicules continueront d'être déployés dans la zone de la mission.
- b) *Matériel d'atelier.* Le montant prévu doit couvrir les nouveaux achats de matériel et les frais de transport pour le transfert du matériel prélevé sur le stock de la Base logistique des Nations Unies en remplacement du matériel utilisé ou endommagé.
- c) *Pièces de rechange, réparations et entretien.* Le montant prévu doit couvrir les besoins de 202 véhicules appartenant aux Nations Unies et de 8 véhicules appartenant aux contingents, à raison de 20 000 dollars par mois en moyenne. Le montant prévu tient compte de la diminution des besoins par rapport au montant prévu de 22 840 dollars par mois, basée sur la structure des dépenses récentes.
- d) *Carburants et lubrifiants.* Le montant prévu a été calculé pour un total de 192 véhicules routiers (184 véhicules appartenant aux Nations Unies et 8 véhicules appartenant aux contingents), à raison de 42 000 dollars par mois en moyenne. Le montant basé sur la structure des dépenses récentes reflète une réduction par rapport au montant prévu auparavant (45 600 dollars).
- e) *Assurance.* Le montant prévu correspond à l'assurance responsabilité routière locale pour un parc total de 210 véhicules, au taux de 23 dollars par véhicule et par mois et à la couverture mondiale, au taux de 37 dollars par véhicule et par an. Le nombre des véhicules est passé de 217 à 210, mais des besoins plus importants sont prévus du fait de l'augmentation des coûts de l'assurance responsabilité aux tiers locale et de l'assurance mondiale, passés respectivement de 18 à 23 dollars par véhicule et par mois et de 35 à 37 dollars par véhicule et par an.

9. *Hélicoptères*

- a) *Location/affrètement.* Un montant est prévu pour couvrir les frais de location de base de trois hélicoptères MI-8 comprenant un forfait de 70 heures de vol par appareil et par mois, à raison de 36 000 dollars par hélicoptère et par mois (1 296 000 dollars) et 30 heures supplémentaires par appareil et par mois, à raison de 300 dollars par heure supplémentaire (324 000 dollars). Les hélicoptères continueront d'être utilisés pour les patrouilles aériennes de jour effectuées aux fins de la surveillance du cessez-le-feu, la relève des observateurs militaires se trouvant sur les 10 bases d'opérations des équipes d'observateurs, et le ravitaillement de ces bases inaccessibles par avion, ainsi que pour les évacuations sanitaires primaires et secondaires.
- b) *Carburants et lubrifiants.* Le montant prévu correspond à un total mensuel de 100 heures de vol par hélicoptère, pour une consommation horaire moyenne de 750 litres, au taux de 55 cents par litre (1 485 000 dollars). Un montant est prévu aussi pour les lubrifiants, représentant 10 % du montant prévu pour les carburants (148 500 dollars).

10. *Avions*

- a) *Location/affrètement.* Des ressources sont prévues afin de couvrir les frais de location de deux Antonov AN-26 avec un forfait de 75 heures de vol par appareil et par mois, au taux mensuel de 37 720 dollars par appareil (905 300 dollars) et le coût de 50 heures de vol supplémentaires par appareil et par mois, au taux de 200 dollars de l'heure (240 000 dollars). L'appareil continuera d'être nécessaire pour ravitailler les 10 bases d'opérations d'équipes d'observateurs et acheminer des cargaisons entre Agadir (Maroc) et les bureaux de la mission à Laayoune et Tindouf. La diminution s'explique par le fait que les frais de location mensuels par appareil pour la période considérée (37 720 dollars) sont moins élevés qu'au cours de la période précédente (39 375 dollars).
- b) *Carburants et lubrifiants.* Le montant prévu a été calculé sur la base des ressources mensuelles nécessaires (110 000 dollars) calculées d'après la structure des dépenses récentes, montant qui reflète une diminution par rapport au montant prévu antérieurement (189 800 dollars).
- c) *Assurance responsabilité et risques de guerre.* L'assurance responsabilité et risques de guerre est comprise dans les frais de location de base, mais un montant est prévu en vue de couvrir le personnel n'appartenant pas aux Nations Unies et les passagers non militaires sur les appareils affrétés. Le montant prévu tient compte de la part de la MINURSO dans le coût total de l'assurance supplémentaire pour l'ensemble des moyens aériens de toutes les opérations de maintien de la paix.

11. *Droits d'atterrissage et manutention au sol.* Un montant est prévu afin de couvrir les frais à l'aéroport de Tindouf, à raison de 2 500 dollars par mois, ce qui représente une légère réduction, basée sur la structure des dépenses récentes, par rapport au montant mensuel précédent (2 700 dollars).

12. *Transmissions*

- a) *Matériel de transmissions.* Le montant prévu correspond seulement aux frais de transport, représentant 12 % de la valeur estimative totale (208 000 dollars) du transfert du matériel d'autres missions et de la Base logistique des Nations Unies à Brindisi, comme précisé ci-après : 10 radios VHF portatives d'un coût unitaire de 500 dollars; 30 radios HF mobiles, d'un coût unitaire de 6 000 dollars; 10 radios VHF mobiles d'un coût unitaire de 450 dollars; deux liaisons téléphoniques rurales à raison de 9 000 dollars par liaison et 10 combinés téléphoniques à raison de 50 dollars par combiné. Ce matériel doit permettre de remplacer du matériel utilisé ou endommagé. Les frais de transport demeurent inchangés (12 % de la valeur totale du matériel) et la diminution découle du fait que la valeur totale du matériel est moins élevée que lors de la période précédente.
- b) *Pièces de rechange et fournitures.* Le montant prévu correspond à des dépenses mensuelles de 10 000 dollars par mois calculées sur la base de la structure des dépenses récentes, qui reflète une diminution par rapport au montant mensuel prévu auparavant (12 500 dollars).
- c) *Communications par réseaux commerciaux.* Les ressources prévues correspondent à la part de la MINURSO dans la location du transpondeur (90 000 dollars) et au coût des communications téléphoniques internationales et locales assurées par la poste (174 000 dollars) et de la valise diplomatique (21 600 dollars). Les ressources totales prévues correspondent à une moyenne mensuelle de 23 800 dollars et reflètent une diminution par rapport à la période précédente (28 000 dollars).

13. *Matériel divers*

- a) *Mobilier de bureau.* Le montant doit permettre de remplacer le matériel utilisé ou endommagé.
- b) *Matériel de bureau.* Les seules ressources prévues correspondent aux frais de transport pour le transfert du matériel en stock visant à remplacer le matériel utilisé ou endommagé.
- c) *Matériel informatique.* Les seules ressources prévues correspondent aux frais de transport pour le transfert du matériel en stock visant à remplacer le matériel utilisé ou endommagé.
- d) *Autre matériel divers.* Le montant est prévu pour l'achat de nouveau matériel en remplacement du matériel utilisé ou endommagé, comme indiqué ci-après : 10 aspirateurs à haut rendement, d'un coût unitaire de 300 dollars (3 000 dollars); matériel de prévention des incendies (5 000 dollars); 6 machines à laver d'un coût unitaire de 1 000 dollars (6 000 dollars); 6 congélateurs-bahuts d'un coût

unitaire de 1 000 dollars (6 000 dollars); divers appareils et fournitures de cuisine (5 000 dollars); 5 "weather wizards" d'un coût unitaire de 2 000 dollars (10 000 dollars).

- e) *Pièces de rechange, réparations et entretien.* Le montant prévu a été calculé sur la base de dépenses mensuelles moyennes de 20 000 dollars, ce qui représente une diminution par rapport au montant prévu auparavant (21 800 dollars), basée sur la structure des dépenses récentes.

14. *Services divers*

- a) *Vérification des comptes.* Le montant prévu correspond au coût estimatif des services de vérification externe pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1998. Le montant prévu pour la période allant du 1er juillet au 31 décembre 1997 a été fourni au cours de la période précédente.
- b) *Services contractuels.* Le montant prévu correspond aux services de teinturerie et de laverie pour le personnel civil, au taux moyen de 500 dollars par mois (6 000 dollars), aux services de 12 techniciens du Front Polisario, à raison de 150 dollars par personne et par mois (21 600 dollars) et aux services de 10 cuisiniers du Front Polisario, à raison de 100 dollars par personne et par mois (12 000 dollars). L'augmentation par rapport à la période précédente résulte de l'ajout d'un montant pour le personnel du Front Polisario dont les services sur les bases d'opérations des équipes d'observateurs étaient auparavant assurés par l'organisation au titre de contributions volontaires à la MINURSO.
- c) *Dépenses de représentation.* Les ressources demandées doivent permettre de couvrir des dépenses de représentation limitées pour les responsables gouvernementaux, les dignitaires locaux et les délégations officielles, dans le cadre des bons offices dans l'intérêt officiel de la Mission.
- d) *Autres services divers.* Le montant prévu servira à couvrir les autres services divers et les frais bancaires, à raison de 1 000 dollars par mois.

15. *Fournitures diverses*

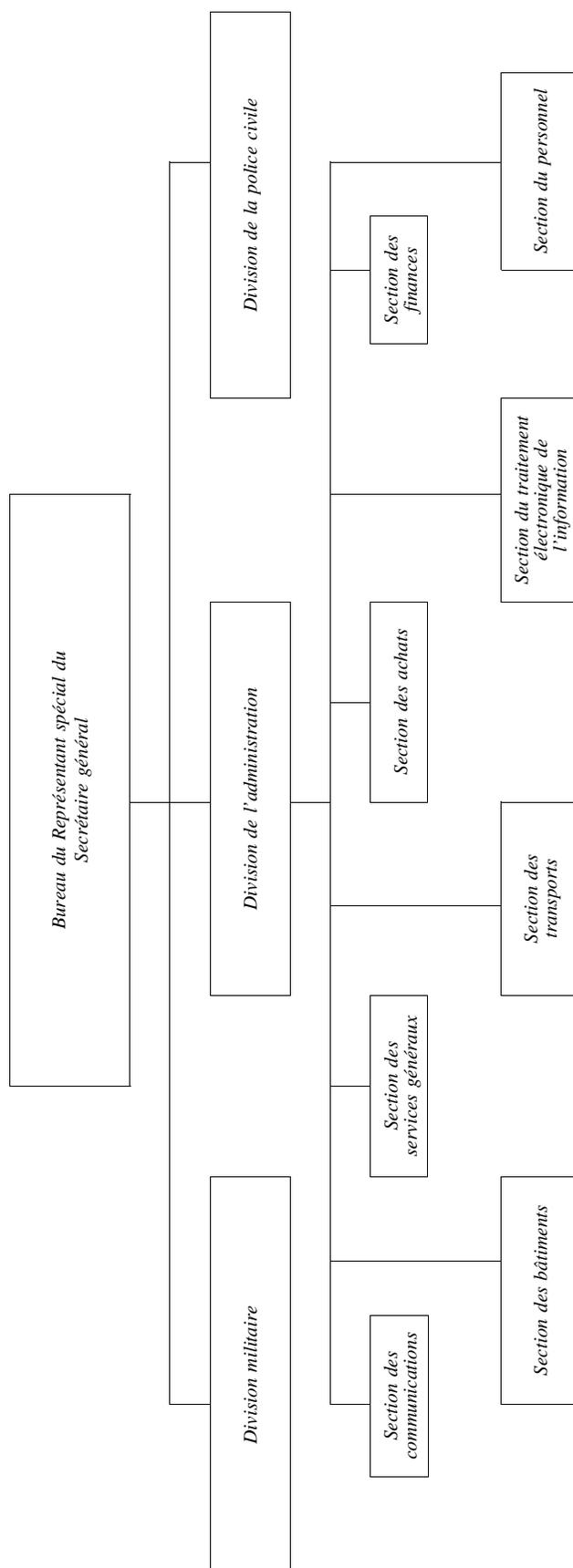
- a) *Papeterie et fournitures de bureau.* Les ressources prévues sur la base de la structure des dépenses récentes (10 000 dollars en moyenne par mois) reflètent une diminution par rapport au montant prévu pour la période précédente (12 000 dollars par mois).
- b) *Fournitures médicales.* Le montant prévu (5 000 dollars par mois), calculé sur la base de la structure des dépenses récentes, reflète une diminution par rapport au montant mensuel prévu pour la période précédente (10 000 dollars).
- c) *Fournitures sanitaires et articles de nettoyage.* Le montant prévu (5 000 dollars par mois), calculé sur la base de la structure des dépenses récentes, représente une diminution par rapport au montant prévu au cours de la période précédente (10 000 dollars par mois).
- d) *Abonnements.* Un montant de 350 dollars par mois est prévu au titre de cette rubrique. L'augmentation est due au fait que le coût des abonnements est plus élevé qu'auparavant.
- e) *Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants.* Le montant prévu au titre de cette rubrique a été calculé pour 230 membres du personnel militaire et 9 observateurs de la police civile, en raison de 500 dollars par mois en moyenne. Ce montant, basé sur la structure des dépenses récentes représente une réduction par rapport au montant mensuel prévu au cours de la période précédente (1 400 dollars).
- f) *Intendance et magasins.* Le montant de 5 000 dollars en moyenne prévu au titre de cette rubrique, basé sur la structure des dépenses récentes, représente une réduction par rapport au montant prévu au cours de la période précédente (6 500 dollars par mois).

16. *Fret aérien et de surface*

- a) *Transport du matériel appartenant aux contingents.* Aucun montant n'est demandé au titre de cette rubrique. Le montant prévu au cours de la période précédente avait été basé sur le rapatriement prévu de l'unité de soutien sanitaire et de son matériel. Cependant, les besoins opérationnels actuels exigent la poursuite du déploiement de cette unité dans la zone de la mission pendant la période considérée.
- b) *Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées.* Le montant prévu au titre de cette rubrique est de 2 000 dollars par mois en moyenne.

17. *Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)*. Aucun montant n'est prévu au titre de cette rubrique dans les estimations de dépenses, le budget de la Base logistique devant être présenté séparément à l'Assemblée générale.
18. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix*. Aucun montant n'est prévu au titre du financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le budget du compte devant être présenté séparément à l'Assemblée générale.
19. *Contributions du personnel*. Le montant indiqué correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire la retenue à laquelle sont soumis les fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation.
20. *Recettes provenant des contributions du personnel*. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique 19) est inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINURSO.

Annexe III Organigramme



Annexe IV

Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributeur</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur estimative annuelle</i>
Algérie	Repas (vivres)	311 000
	Logements et bureaux	63 200
	Eau pour les installations sanitaires	100 000
	Carburant pour les véhicules et les groupes électrogènes	1 400
	Installations de blanchisserie	3 000
Total partiel		478 600
Maroc	Logements (appartements)	96 000
	Logements aux centres de Laayoune, de Boujdour et d'Es Smara et à Dakhla	2 048 200
	Vingt et un camions (loués)	527 000
	Atelier transports	30 000
	Personnel (cuisiniers, techniciens) sur les bases d'opérations des équipes	25 000
	Repas (vivres)	1 570 700
	Eau pour les installations sanitaires sur les bases d'opérations des équipes	57 000
Total partiel		4 353 900
Frente Polisario	Eau pour les installations sanitaires sur les bases d'opérations des équipes	300 000
Total		5 132 500

Annexe V

Ressources disponibles et dépenses de fonctionnement depuis la création de la Mission jusqu'au 30 juin 1997 (au 31 janvier 1997)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
A. État récapitulatif des ressources		
<i>1. Ressources</i>		
Période initiale commençant le 29 avril 1991 Crédits ouverts (résolution 45/266)	143 000,0	140 000,0
Période allant jusqu'au 30 novembre 1994 Crédits ouverts (décision 49/466 A)	2 670,4	(7,8)
1er décembre 1994-31 mai 1995 Crédits ouverts (résolution 49/247)	28 839,7	26 556,3
1er-30 juin 1995 Crédits ouverts (résolution 49/247)	4 806,6	4 426,0
1er juillet-30 septembre 1995 Crédits ouverts (résolution 49/247)	16 777,5	15 288,3
1er octobre 1995-31 janvier 1996 Montant autorisé (résolution 49/247)	22 370,0	20 384,4
1er février-30 juin 1996 Crédits ouverts (résolution 51/2)	27 962,5	25 480,5
1er juillet 1996-30 juin 1997 Crédits ouverts (résolution 51/2)	31 902,0	30 132,0
Total, rubrique 1	278 328,7	262 259,7
<i>2. Dépenses de fonctionnement</i>		
17 mai 1991-30 novembre 1992 Dépenses	72 196,0	70 126,0
1er décembre 1992-31 décembre 1993 Dépenses	36 148,1	34 627,0
1er janvier-30 septembre 1994 Dépenses	31 261,1	29 639,0
1er octobre 1994-30 juin 1995 Dépenses	37 092,9	34 364,7
1er juillet 1995-30 juin 1996 Dépenses	47 717,1	44 466,1
1er juillet 1996-30 juin 1997 (pro forma)	31 902,0	30 132,0
Total, rubrique 2	256 317,2	243 354,8
Total, 1 moins 2	22 011,5	18 904,9
<i>3. Sommes portées au crédit des États Membres</i>		
1er octobre 1994-30 juin 1995	2 618,6	2 217,8
Total, rubrique 3	2 618,6	2 217,8
<i>4. Solde inutilisé</i>	19 392,9	16 687,1

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
B. Situation de trésorerie		
<i>1. Recettes</i>		
Contributions réglées (voir par. 8 du présent rapport)	206 392,1	206 392,1
Contributions volontaires en nature	—	—
Contributions volontaires en espèces	—	—
Intérêts créditeurs	3 878,0	3 878,0
Recettes diverses	98,0	98,0
Total, rubrique 1	210 368,1	210 368,1
<i>2. À déduire : dépenses de fonctionnement</i>		
17 mai 1991-30 novembre 1992 Dépenses	72 196,0	70 126,0
1er décembre 1992-31 décembre 1993 Dépenses	36 148,1	34 627,0
1er janvier-30 septembre 1994 Dépenses	31 261,1	29 639,0
1er octobre 1994-30 juin 1995 Dépenses	37 092,9	34 364,7
1er juillet 1995-30 juin 1996 Dépenses	47 717,1	44 466,1
1er juillet 1996-30 juin 1997 (pro forma)	31 902,0	30 132,0
Total, rubrique 2	256 317,2	243 354,8
<i>3. Déficit prévu</i>	(45 949,1)	(32 986,7)